ÉDITORIAL

Fondations

Fraîchement diplômé, quel soignant n'a pas ressenti l'angoisse des premières décisions à prendre face aux plaintes des patients ?

Quel soignant n'a pas connu la solitude face à des situations où l'on ne dispose même pas d'une "recette" héritée d'un confrère ?

Qui n'a jamais tiré un peu de réassurance auprès d'une sirène commerciale, ou auprès de certaines recommandations "officielles" médiocres, tout en sachant leur peu de valeur ?

Et qui, même après de nombreuses années de pratique, n'a pas souvent douté du bien-fondé de ses propres habitudes acquises sur le terrain ?

Gérer l'incertitude des décisions dans les soins est certes un exercice difficile. Mais il l'est moins quand, tel un maçon qui s'applique à construire de solides fondations, on prend le temps d'établir les décisions de soins sur des bases solides. Encore faut-il bien choisir les instruments et les matériaux pour bâtir ces fondations.

Pour des décisions de soins de qualité, dans l'intérêt premier des patients, les bons instruments consistent en quelques principes : principes éthiques des métiers de soignants, lecture et pensée critiques, gestion sereine de l'incertitude à partir des informations disponibles.

D'abord ne pas nuire. Et respecter, écouter, dialoguer, partager.

Fort de ces bases éthiques, il s'agit aussi de recourir aux sources d'informations fiables, de s'appuyer sur des données solides, et d'aiguiser sa pensée critique.

Il reste enfin à acquérir un minimum de connaissance des méthodes d'analyse des données, afin d'apprécier avec clairvoyance la marge d'incertitude qui entoure toutes ces données et les décisions qui en découlent.

Depuis 1981, l'équipe *Prescrire* publie régulièrement des textes qui mettent en valeur ces principes fondateurs et les renforcent.

Ce numéro spécial, publié en août 2008, est dans cette droite ligne. Sans autre prétention que d'aider chacun à fonder ses propres décisions de soins sur du solide, en connaissance de cause.

Prescrire

Téléchargé sur prescrire.org le 04/05/2024
Copyright(c)Prescrire. Usage personnel exclusivement